CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E176201** **VALABLE JUSQU'AU** **23/01/2027**

ÉDITÉ LE 26/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2008

Raison sociale : OCEAM

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/02/2020

Capital : 80 000

23 ALLÉE DES HOUX
LA COUR AUX CERFS
44410 HERBIGNAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT NAZAIRE

Siret : 502 411 606 00028

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 02

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 144151045D001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 144151045D001

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/11/2025

Téléphone : 02 40 24 40 65 **Fax :**

Portable : 06 98 06 19 73

Responsabilité légale :
CHIOTASSO LAURENT GÉRANT

Site Internet :

E-mail : oceam.contact@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 946 178 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	2	24/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E176201** **VALABLE JUSQU'AU** **23/01/2027**

ÉDITÉ LE **26/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2008
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/02/2020
Capital : 80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT NAZAIRE

Siret : **502 411 606 00028**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 02
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 144151045D001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 144151045D001

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/11/2025

Raison sociale : **OCEAM**

23 ALLÉE DES HOUX
LA COUR AUX CERFS
44410 HERBIGNAC

Téléphone : 02 40 24 40 65 **Fax :**
Portable : 06 98 06 19 73

Site Internet :
E-mail : oceam.contact@gmail.com

Responsabilité légale :
CHIOTASSO LAURENT GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	24/01/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	24/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	24/01/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	24/01/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	24/01/2024
o Ventilation mécanique	24/01/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	24/01/2024
o Fenêtres de toit	24/01/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/01/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	24/01/2024
o Isolation des combles perdus	20/03/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	24/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.